

NORD-ISÈRE MIGRANTS

L'accueil des migrants s'organise

Les premiers demandeurs d'asile viennent d'arriver à La Verpillière.

Les tout premiers migrants, des Africains au nombre de quatre, en provenance de Paris, sont arrivés il y a dix jours à La Verpillière. Rejoins hier par cinq nouvelles personnes, originaires d'Afghanistan. Ils sont donc neuf migrants, adultes isolés, à occuper pour le moment le tout nouveau centre AT-SA (Accueil temporaire Service de l'Asile) qui a ouvert ses portes le 1^{er} septembre. L'ancien Centre d'accueil de demandeurs d'asile (Cada), rue d'Artois, a été spécialement rénové pour accueillir, à terme, 140 migrants. Les arrivées, décidées au plan national, se feront de manière progressive, a prévenu le sous-préfet de La

Tour-du-Pin en mai dernier. Les premières familles sont annoncées pour le mois de novembre.

« Avec le Cada, on a pris l'habitude de ces arrivées »

Dans le quartier de Riante Plaine où se trouve la structure, cette arrivée de migrants ne suscite pas d'inquiétudes particulières. « Cela fera des clients en plus ! déclare, pragmatique, un commerçant. Avec le Cada, on a pris l'habitude de ces arrivées. J'en revois certains qui se sont intégrés ». Plus loin, un groupe de jeunes évoque un quartier multiculturel abritant de nombreux émigrés, « comme nous », d'origine turque et maghrébine. Parmi eux, se trouve un jeune Bosniaque, arrivé à l'âge de 9 ans, au Cada de La Verpillière : « Ce n'était pas facile au dé-



■ L'ancien centre d'accueil des demandeurs d'asile de La Verpillière a été rénové pour accueillir 140 migrants. Photo Le DL

but, mais je me sens bien ici maintenant. »

« On ne peut pas accueillir autant de migrants »

Les avis sont plus partagés

dans le centre-ville de cette petite commune de 6 400 habitants. « On ne peut pas accueillir autant de migrants, juge un client, à la terrasse d'un café. J'ai entendu dire ce matin qu'ils seraient 400... Ces gens arrivent ici et ont droit à la CMU, à des aides financières, sans rien faire ! Dans le même temps, ma mère qui vit seule, avec une petite retraite, n'a droit à rien. »

« S'ils se comportent bien, pas de problème », tempère son voisin. « On peut bien en accueillir quelques-uns... »

Bénédicte Dufour

Patrick Margier : « 140 migrants, mais pas plus »

Patrick Margier, le maire de la Verpillière, refuse d'accueillir plus de 140 migrants sur sa commune. Il l'a fait savoir à Laurent Wauquiez, président de la Région, dans un courrier daté du 14 septembre.

« On nous enfume »

Il y mentionne l'AT-SA dont les 159 chambres ont été rénovées, pour une capacité totale d'accueil de 250 places. « On nous enfume, estime l'édile, qui craint de se voir imposer par l'État un nombre de migrants plus important que celui annoncé initialement. Sur tout depuis l'annonce du démantèlement de la jungle



■ **Patrick Margier, maire de La Verpillière.** Photo Le DL

de Calais. « Il ne faudrait pas recréer un nouveau ghetto. Chacun doit prendre sa part. » Le maire évoque ses craintes concernant la sécurité dans sa commune, et les coûts supplémentaires pour la collectivité. « Nous touchons une aide

ponctuelle de 1 000 € par migrant. Ce n'est pas négligeable, mais c'est insuffisant. » Concernant l'accueil des enfants à scolariser, le maire a obtenu l'assurance que les communes voisines de Villefontaine, Saint-Quentin-Fallavier et L'Isle d'Abeau, prendront leur part. Mais « qui va payer le transport ? », interroge-t-il. Patrick Margier confie avoir rencontré un collectif d'habitants, prêt à manifester. « La population est inquiète. Certains évoquent leurs craintes du terrorisme. Cela fait monter la pression, mais aussi les extrêmes. »

B.D.

REPÈRES

■ **Du Cada à l'AT-SA**
Le Cada de La Verpillière, géré par Adoma (structure mandatée par l'État pour l'accueil des demandeurs d'asile) était fermé depuis 2012.
Les demandeurs d'asile sont depuis logés dans des appartements répartis sur le territoire Capi. Le bâtiment désaffecté a été entièrement rénové à la demande de l'État, pour un montant d'un million d'euros. Adoma, qui assure la gestion du nouvel AT-

SA, a recruté 5 salariés, en plus du directeur.
■ **Qui sont les migrants ?**
La plupart ont fui des zones de conflits comme la Syrie, l'Erythrée, l'Irak, etc. Ils ont transité par des centres (hot spots) aux portes de l'Europe. Certains sont déjà en France, en attente de l'instruction de leur demande d'asile. Leur orientation en AT-SA se fait au plan national, contrairement au Cada (orientation départementale ou régionale).

BOURGOIN-JALLIEU FAITS DIVERS

Un agent d'assurances participe à une escroquerie... à l'assurance

Les enquêteurs du commissariat de Bourgoin viennent de mettre au jour une escroquerie à l'assurance. Des faits « classiques » en matière de délinquance, sauf que l'auteur est... un agent d'assurances.

Tout débute par un accident suivi d'un délit de fuite à Domarin. Le 24 août, le conducteur d'une Clio, visiblement alcoolisé, provoque un accident avant de disparaître. La voiture sera retrouvée calcinée à Saint-Quentin-Fallavier.

Les gendarmes effectuent les premières

constatations. Le propriétaire est rapidement identifié. En vacances en Tunisie, il dépose plainte à son retour pour le vol de sa voiture auprès du commissariat de Bourgoin-Jallieu. Entendu par les policiers berjalliens, ce trentenaire explique qu'il a séjourné en août en Tunisie et qu'il ne peut être l'auteur de l'accident. Ses déclarations s'avèrent exactes. Les enquêteurs multiplient alors les investigations afin d'identifier le voleur. Leur persévérance paye, notamment grâce aux images de la vidéo-

protection de la ville. À plusieurs reprises, la Clio est effectivement vue dans la circulation. Et son conducteur identifié, car connu des services, notamment pour des délits routiers.

Une tournure inattendue

Mais les choses vont prendre une tournure inattendue. L'exploitation de la téléphonie des deux hommes permet d'établir qu'ils se connaissent très bien. L'escroquerie à l'assurance ne fait guère de doute.

Ce mercredi, le propriétaire de la

Clio a été placé en garde à vue, tout comme son copain, un trentenaire de Maubec. Il est alors établi que le premier a prêté sa voiture au second. Pour se faire rembourser, et couvrir son camarade, le propriétaire de la Clio, agent d'assurances, avait alors décidé de faire jouer son assurance en déclarant le vol imaginaire. Hier, il a été remis en liberté et sera poursuivi pour dénonciation d'un délit imaginaire. Quant à son complice, il sera déféré au parquet.

V.W.